

# FLASH MUNICIPAL

*Les dernières actualités blacéennes*

RETRO

## RETOUR SUR LA SAINTE BARBE

A l'occasion de la Sainte Barbe, le samedi 27 février 2021, les Sapeurs-Pompiers de Blacé ont rendu un hommage aux disparus, avec une minute de silence et le dépôt de gerbes de fleurs au cimetière et monument aux morts.

## CARTES DE VŒUX AUX ANCIENS DE BLACÉ

A l'occasion de la nouvelle année 2021, les plus de 75 ans de Blacé ont reçu des cartes de vœux faites par les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Blacé via le CCAS.

Ce geste a été apprécié et a fait preuve d'originalité. Les enfants ayant reçu une réponse en retour, étaient ravis.

Sachant qu'à Blacé, il y a plus d'enfants à l'école que de personnes de plus de 75 ans, les cartes supplémentaires ont été données aux résidents de la maison de retraite Courajod qui reçoivent peu ou pas de courrier.

A NOTER

## COMPTES RENDUS

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie. Il a été décidé de ne plus les joindre au Flash Municipal afin de limiter l'impact écologique des impressions.

Une version papier peut être retirée en mairie.

## EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,  
Blacéennes, Blacéens,

Nous aimerions oublier l'année 2020 pour tout un tas de raisons liées à la crise sanitaire. Malheureusement, elle joue les prolongations avec un virus qui ne lâche rien et qui mute. Malgré les difficultés qui se sont succédées, l'équipe municipale a été au rendez-vous du mieux qu'elle a pu pour faire face. Je souhaite à ce titre remercier les élus et les agents municipaux qui ont permis, en assurant leurs missions, de maintenir le lien si précieux entre nous tous. De même, je remercie les nombreux bénévoles qui ont accompagné les personnes les plus isolées à surmonter cette crise.

Je veux dire également toute ma reconnaissance à l'EHPAD Courajod et plus largement à tous les personnels de santé qui ont démontré leur professionnalisme et leur dévouement. Au-delà des applaudissements de 20 heures, je leur témoigne, au nom de toute la population blacéenne, ma reconnaissance admirative.

Maintenant, je souhaite que nous nous tournions vers l'avenir, en mobilisant le conseil municipal vers la mise en route des projets ambitieux, innovants et stimulants, tels que nous les avons prévus dans le temps du mandat que vous avez bien voulu nous confier pour les 5 prochaines années à venir.

Pour nous aider à cela, avec l'arrivée de cette nouvelle année 2021, nous avons accueilli 2 nouveaux agents techniques qui s'occupent déjà avec efficacité de nos bâtiments et de notre environnement depuis janvier : Nicolas Rosa et Cyril Roselo. Si vous les croisez, faites-leur le meilleur accueil, ils le méritent.

2021 doit être l'année des retrouvailles ! Je souhaite de tout mon cœur que nous retrouvions ensemble le chemin des rencontres festives, conviviales, des cérémonies familiales et amicales, des fêtes d'école ou d'associations...

Que les pages de ce flash municipal bardées d'informations, vous donnent l'envie de se retrouver, vite, très vite, avec de beaux sourires, sous ou sans nos masques.

Bonne lecture !

Fabrice LONGEFAY  
Maire de Blacé.



MAIRIE DE BLACÉ

36 Rue Adolphe Valette 69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95 - Mail : mairie.blace@wanadoo.fr

[www.mairie-blace.fr](http://www.mairie-blace.fr)



Suivez toute l'actualité de Blacé sur PanneauPocket et Facebook

## MAISON DE BLANDINE

La maison de Blandine a ouvert ses portes le 15 janvier dernier et a accueilli ses premiers résidents en même temps qu'elle entamait des travaux d'aménagement (création d'un espace d'échanges, agrandissement de la cuisine commune, décoration). 10 personnes occupent actuellement 9 appartements sur les 23 disponibles. Les travaux étant terminés, des portes ouvertes ont eu lieu fin mars pour faire découvrir les nouveaux espaces et attirer de nouveaux résidents.

### CCAS

#### DISTRIBUTION DES COLIS À L'ATTENTION DE NOS ANCIENS

Suite au contexte sanitaire, nous avons choisi de reporter la traditionnelle distribution de chocolats de Noël à nos anciens et l'envisageons après les fêtes de Pâques. La mise en place d'un nouveau confinement a contrecarré nos projets. Nous informerons les intéressés de la nouvelle date de distribution de leur colis.

### VACCINATION

Un centre de vaccination a ouvert ses portes à l'Escale depuis le 31 mars. Prise de RDV par tél au 04 23 10 10 10 ou sur doctolib.fr. N'hésitez pas à contacter le CCAS en cas de difficultés pour vous rendre sur place.

## DU MOUVEMENT CHEZ LES ÉLUS

- Prise de poste de Jean-Claude Lacroix en tant qu'adjoint aux commissions Finances et Mise en valeur du Patrimoine, accompagné de Laurent Carvat en tant que conseiller délégué aux travaux.
- Prise de poste de Laura Brunel en tant qu'adjointe Communication & Événementiel.
- Arrivée de Patrick Lhorisson en tant que conseiller municipal.
- Création d'un poste de conseillère déléguée à l'Urbanisme pour Magali Legros.

## NOUVELLES DÉGRADATIONS...

Suite à des dégradations, causées par des jeunes extérieurs au village, le 3 janvier 2021, la mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie de Villefranche-sur-Saône, pour que ces altérations cessent.

Le montant du préjudice s'élève à 860€.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que la buvette des boules subit de tels agissements. La mairie et la société Boulophile Blacéenne souhaiteraient que cela s'arrête.

## QUELLE EST LA LEGISLATION RELATIVE AUX DÉPÔTS DE TERRE ?

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre agacement devant le ballet de tracteurs et camions apportant de la terre en différents points du village. Tout comme vous, nous regrettons les allers et venues de ces véhicules qui produisent des nuisances sonores, salissent voire abiment les routes. Afin de mieux comprendre la situation et le périmètre d'action de la mairie, voici un bref rappel de ce qui est permis ou pas pour les apports de terre:

- Toute personne peut apporter de la terre sur son terrain. Tant que l'apport n'excède pas 2 mètres de hauteur sur 100m<sup>2</sup> (les 2 conditions doivent être respectées), aucune autorisation n'est nécessaire. Il est bien sûr indispensable de s'assurer de la bonne réalisation des apports avec la société qui se charge du transport (propreté de la route, sécurité de tous les usagers, vitesse des véhicules...). Il est également souhaitable d'avertir la mairie et ses voisins des possibles nuisances à venir. A noter que la route appartenant à tous, la mairie ne peut interdire la circulation de certains types de véhicules et encore moins sur les routes départementales pour lesquelles elle ne possède pas le pouvoir de police. Si les apports de faible hauteur sont autorisés, certaines règles sont néanmoins à respecter, en voici quelques-unes : les dépôts sont interdits à proximité du lit d'un cours d'eau. Il est nécessaire d'obtenir l'accord du propriétaire dans le cas d'un terrain loué. Pour les dépôts sur des parcelles destinées à la production d'une AOP, une déclaration doit être adressée à l'ODG de l'appellation au moins 4 semaines avant la date prévue de début des travaux.
- Dès qu'un apport de terre fait plus de 2 mètres de hauteur sur plus de 100 m<sup>2</sup>, une DP (Demande Préalable) la plus détaillée possible est à déposer en mairie pour acceptation des travaux.
- Si le dépôt de terre fait plus de 2 mètres de hauteur sur plus de 20.000 m<sup>2</sup>, c'est un Permis d'Aménager qui est nécessaire.

En cas de manquement à ces obligations de déclaration, un PV pourra être établi et mener à l'arrêt immédiat des travaux, la procédure pouvant alors aller jusqu'au tribunal avec demande de remise en état du terrain et peine d'amende.

## LES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES VAE ?

Nous remercions les blacéens pour leur participation au questionnaire sur les VAE (Vélo à Assistance Electrique) : 30 questionnaires ont été retournés en mairie et 90 remplis en ligne. [Les résultats de ce questionnaire sont consultables sur le site de la mairie.](#)

Il en ressort qu'une aide inciterait à l'achat pour 81% des sondés. Le VAE est plébiscité pour son côté sportif et moins polluant et serait plutôt utilisé pour les loisirs. L'achat est pour beaucoup envisagé en 2021 à raison d'1 et surtout 2 VAE par foyer.

Face à cet engouement, la municipalité souhaite aider les blacéens dans l'acquisition de VAE. L'agglo allant elle aussi proposer une aide, nous attendons ses modalités d'attribution afin de proposer les 2 aides (qui pourront s'additionner) en même temps et vous en informerons.

## UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Sylvie Philippe, après 30 années à la mairie de Blacé (dont les 6 dernières au secrétariat général), s'en va vers de nouveaux horizons. Nous la remercions pour la qualité de son travail et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Elle sera remplacée à compter du 25 mai par Nelly Varagnat, actuellement secrétaire générale de la mairie de Villié-Morgon et élue au conseil municipal de Saint-Etienne-des-Oullières.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

## UN CAMION TOUT NEUF



Une nouvelle équipe d'agents techniques est maintenant opérationnelle depuis le début de l'année 2021. Renouvelée à 100%, elle est composée de Nicolas Rosa et de Cyril Rosello suite au départ à la retraite d'Armand Monfray et à la fin de contrat d'Anthony Gillibert.

Ils ont un magnifique camion à leur disposition qui a été acquis en fin d'année 2020.

Vous les avez certainement vus préparant les massifs, plantant des fleurs ou taillant les arbustes.

N'hésitez pas à les encourager quand vous les rencontrez !

## BAL "LES PIEDS SUR LA TABLE" LE 8 MAI 2021

La commission des affaires culturelles de Blacé organise, en lien avec la direction des affaires culturelles de la ville de Villefranche, un bal «Les Pieds sur le Table», le 8 mai 2021 à la Salle des fêtes de Blacé.

Bal festif encadré par la compagnie Hallet Eghayan avec apprentissage d'une danse et suivi d'un partage culinaire.

Plusieurs bals de ce type auront lieu sur l'agglomération et un grand bal final est prévu au Parc Vermorel le 18 septembre 2021 (journée du patrimoine) avec déambulation culinaire, représentation de danse de la compagnie suivi d'un grand bal.

Reste à savoir si les conditions sanitaires nous le permettront !

## RÉCEPTION DE LA NOUVELLE CANTINE

Le nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire de Blacé au retour des vacances de Noël. La cantine s'est équipée, grâce à une subvention de la région, de purificateurs d'air afin de répondre aux exigences sanitaires au sein des locaux regroupant les élèves.

Au-dessus du restaurant, une vaste salle polyvalente a également commencé à être utilisée par les enfants pour des séances de motricité, de chant et de danse depuis le début du deuxième trimestre.

Ces salles sont très lumineuses grâce aux grandes baies vitrées qui ouvrent sur le beau paysage que nous offre notre village, avec, au loin, les Alpes et plus proche de nous, la vallée de la Saône.

Elles sont également très colorées et permettent d'égayer les moments de détente des enfants.

C'est un bon groupe de parents d'élèves enthousiastes qui ont contribué au déménagement des meubles de l'ancienne cantine au nouveau restaurant. Ils ont transformé les pièces vides en espace moderne et convivial !

Les travaux extérieurs sont en cours et vont s'accélérer durant les vacances de printemps.



## !! VOTRE AVIS SUR LA COMMUNICATION !!

Parmi ces médias, lesquels consultez-vous pour vous informer sur la vie de la commune ?

- La page Facebook de la mairie de Blacé
- PanneauPocket
- Site Internet de la mairie
- La Presse

Etes-vous abonnés aux médias suivants ?

- La page Facebook de la mairie de Blacé
- PanneauPocket Blacé

Attendez-vous une communication sur d'autres supports ?

- Oui – Sur quel support?
  - .....
- Non

Quels sont les sujets sur lesquels vous souhaitez que l'on communique via PanneauPocket ?

- Vie communale
- Evènements
- Travaux
- Autres
  - .....
  - .....
  - .....

Trouvez-vous la communication actuelle suffisante ?

- Oui
- Non

## COLLECTE SELECTIVE

A Blacé, la collecte sélective s'effectue **en porte à porte** à l'aide de **sacs jaunes**. Pour les immeubles et lotissements, cette collecte est assurée en bacs roulants.

La distribution des sacs jaunes a eu lieu le vendredi 15 janvier à la Salle des Fêtes. Vous n'étiez pas disponible à cette date ? Vous pouvez les récupérer en mairie.



### Rappel du CALENDRIER DES COLLECTES

1 mercredi sur 2 (Semaines impaires)  
BLACE (Sauf Rte du Beaujolais\*) - ST JULIEN

14 et 28 avril 2021  
12 et 26 mai 2021  
9 et 23 juin 2021  
7 et 21 juillet 2021  
4 et 18 août 2021  
1, 15 et 29 septembre 2021  
13 et 27 octobre 2021  
10 et 24 novembre 2021  
8 et 22 décembre 2021



\*Semaines paires



## !! VOTRE AVIS SUR LA COMMUNICATION !!

**Questionnaire à retourner en mairie  
avant fin Avril**

**Disponible également en ligne sur :**

le site internet de la mairie  
la page Facebook Mairie de Blacé  
PanneauPocket Blacé

**On compte sur vous !!**



## CONSCRITS

La Classe en 1 vous informe que la fête des conscrits a été reportée au samedi 23 octobre. D'ici là, notez dans votre agenda leur vente de Paëlla prévue le samedi 22 mai !!

Une forte pensée à tous nos conscrits blacéens.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Merci aux nombreux bénévoles qui ont participé le samedi 20 mars au Nettoyage de Printemps.

Beaucoup d'enfants étaient présents à nos côtés, bravo à eux ! Ils ont été récompensés comme chaque année par une friandise  
Remerciements à l'entreprise Seguigne et Ruiz qui a été partenaire de cet événement.



**MAIRIE DE BLACÉ**  
**36 Rue Adolphe Valette**  
**69460 BLACÉ**

**Tél : 04 74 67 53 95**  
**Fax : 04 74 60 50 38**  
**mairie.blace@wanaddo.fr**

### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi  
Le matin de 9h à 12h  
L'après midi de 16h à 18h

M. le Maire, Fabrice Longefay  
reçoit sur rendez-vous.

### Commission Communication

Président Fabrice Longefay  
Vice-Présidente Laura BRUNEL

### Membres

Charlotte Socié, Emeric Forestier, Antoine Galland, Sandrine Ballu, Patrick Lhorisson

### Correspondants Presse

Le Progrès  
Delphine Roger : 06 75 87 48 57  
Delphine\_roger@yahoo.fr

Le Patriote  
Philippe Calleeuw : 06 83 32 07 81  
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr